



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIRET

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°45-2017-124

PUBLIÉ LE 29 AOÛT 2017

# Sommaire

## **DRFIP de la Région Centre-Val de Loire et du Département du Loiret**

45-2017-08-29-005 - Subdélégation de signature ordonnancement (2 pages)

Page 3

45-2017-08-29-004 - Subdélégation signature Ordonnancement (2 pages)

Page 6

DRFIP de la Région Centre-Val de Loire et du  
Département du Loiret

45-2017-08-29-005

Subdélégation de signature ordonnancement

*Subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire aux agents du Centre de services partagés*

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DU CENTRE-VAL DE LOIRE ET  
DU DEPARTEMENT DU LOIRET**

**DECISION DE DELEGATION DE SIGNATURE  
AUX AGENTS DU CENTRE DE SERVICES PARTAGES**

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, modifié par le décret n°2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n°210-687 du 24 juin 2010 ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 2 août 2017 nommant M. Jean-Marc FALCONE, Préfet de la région Centre-Val de Loire, Préfet du Loiret ;

Vu l'arrêté du 27 mars 2012 portant affectation de Mme Nadine LE MANER, Administratrice des finances publiques à la direction régionale des finances publiques du Centre-Val de Loire et du département du Loiret ;

Vu la décision d'affectation du 24 octobre 2016 nommant Mme Nadine LE MANER au pôle pilotage et ressources à compter du 17 octobre 2016 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 août 2017 portant délégation de signature en matière d'ordonnement secondaire à Mme Nadine LE MANER, Administratrice des finances publiques.

Vu les conventions de délégation de gestion de crédits pour la mise en place du Centre de Services Partagés avec les services prescripteurs ;

**DECIDE :**

**Article 1 :**

Madame Nadine LE MANER subdélègue la signature qu'elle a reçue pour tous les actes relevant du service aux agents du Centre de Services Partagés dont les noms suivent :

- Monsieur Hervé SAUTRE, Inspecteur des finances publiques,
- M. Jean-Yves BOURGUIGNON, Contrôleur principal des finances publiques,

- Mme Guylaine BOUYSSOUX, Contrôleur principal des finances publiques,
- M. Christophe ROMBY, Contrôleur principal des finances publiques,
- Mme Patricia MALLARD, Agent d'administration principal des finances publiques.

**Article 2 :**

En plus des personnes désignées à l'article 1, Madame Nadine LE MANER subdélègue la signature qu'elle a reçue pour les opérations relatives à la certification du service fait aux agents dont les noms suivent :

- M. Franck LALUQUE, Contrôleur des finances publiques de 2ème classe,
- Mme Brigitte BUTTET, Agent d'administration principal des finances publiques,
- Mme Claire GOUDEAU, Agent d'administration principal des finances publiques.

La présente décision de délégation a pris effet au 29 août 2017 et sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Loiret.

Fait à Orléans, le 29 août 2017

L'Administratrice des finances publiques,

signé : Nadine LE MANER

DRFIP de la Région Centre-Val de Loire et du  
Département du Loiret

45-2017-08-29-004

Subdélégation signature Ordonnancement

*Subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire aux agents du pôle pilotage et  
ressources*

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES  
PUBLIQUES DU CENTRE-VAL DE LOIRE ET  
DU DEPARTEMENT DU LOIRET**

**DECISION DE DELEGATION DE SIGNATURE  
EN MATIERE D'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE**

La directrice du pôle pilotage et ressources de la direction régionale des finances publiques du Centre-Val de Loire et du département du Loiret,

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n° 210-687 du 24 juin 2010 ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret du 2 août 2017 nommant M. Jean-Marc FALCONE, Préfet de la région Centre-Val de Loire, Préfet du Loiret ;

Vu l'arrêté du 27 mars 2012 portant affectation de Mme Nadine LE MANER, administratrice des finances publiques à la direction régionale des finances publiques du Centre-Val de Loire et du département du Loiret ;

Vu la décision d'affectation du 24 octobre 2016 nommant Mme Nadine LE MANER au pôle pilotage et ressources à compter du 17 octobre 2016 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 août 2017 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Mme Nadine LE MANER, Administratrice des finances publiques.

**DECIDE**

1. En cas d'absence ou d'empêchement, les délégations qui me sont conférées par arrêté du préfet du Loiret et de la région Centre-Val de Loire en date du 28 août 2017, seront exercées par :

**1.1 Monsieur Régis TRUFFET, Inspecteur principal des finances publiques,  
responsable de la division budget logistique immobilier,**

- Madame Laurence BOIVIN, Inspectrice des finances publiques,
- Monsieur Pierre LESCUYER, Contrôleur principal des finances publiques,
- Monsieur Alain LEVEL, Contrôleur principal des finances publiques,
- Madame Frédérique PICHON, Contrôleuse des finances publiques de 1ère classe,
- Madame Élisabeth ROUSSEAU, Agent administratif principal des finances publiques.

**1.2 Madame Hélène GAGET, Administratrice des finances publiques adjointe,  
responsable de la division ressources humaines,**

- Monsieur Stéphane FRESPUECH, Inspecteur Divisionnaire des finances publiques, adjoint à la responsable de division,
- Madame Véronique LAFARGE, Inspectrice des finances publiques,
- Madame Pélagie ROUXEL, Inspectrice des finances publiques,
- Madame Sandrine BOCQUEZ, Contrôleuse principale des finances publiques,
- Madame Agnès JACQUELIN, Contrôleuse principale des finances publiques,
- Madame Marie-Christine HIVON, Contrôleuse des finances publiques de 1ère classe,
- Madame Martine SIMONET, Contrôleuse des finances publiques de 2ème classe,
- Madame Odile VANNIER, Contrôleuse des finances publiques de 2ème classe,
- Madame Céline BIGOT, Agent administratif principal des finances publiques de 1ère classe,
- Madame Blandine COSSON, Agent administratif principal des finances publiques de 1ère classe.

Fait à Orléans, le 29 août 2017  
L'Administratrice des finances publiques

signé : Nadine LE MANER